



PRÉVENTION

La prévention renvoie de plus en plus à la notion d'acculturation et aux moyens déployés permettant à chacun d'être conscient des risques auxquels il est potentiellement exposé, pour être apte à agir et réagir, au cas où... Elle est l'affaire de tous, sur tous les terrains.

4 MODERNISATION

Aider les commerces et associations à investir la Toile

12 MOBILITÉS

Métrocâble : exprimez-vous !

13 SERVICE PUBLIC

Nouvelle déchetterie ouverte !

AUTO ECOLE LE PIEDS
743-7000

A PIES CONDUITE

04 76 27 55 42

- PERMIS
- CONDUITE ACCOMPAGNEE
- CONDUITE SUPERVISEE
- PERMIS BOITE AUTOMATIQUE

BUREAU ET CODE OUVERT
DU MARDI AU VENDREDI : 17H - 19H - SAMEDI : 10H - 12H

2 rue des Pies - 38360 SASSENAGE
apiesconduite@gmail.com

Le Fournil Rustique
Artisan

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,
Glacier, Viennoiseries
Traiteur, Sandwiches, Boissons

A votre service depuis 1990
Isabelle, Michel, Tristan,
Audrey, Jean-François

5, avenue de Romans 38360 Sassenage
Tél. 04 76 26 67 56

Les Glériates Place de l'Europe 38360 Sassenage
Tél. 04 76 50 65 85

www.lefournilrustique.com

CPY

**Plombier
Chauffagiste**

NOS COMPÉTENCES

Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)

Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)

Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)

Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

**Garage
Reynaud-Dulaurier**

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

GARAGE-AUTO

SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES

**PRÊT DE
VÉHICULE**

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM

Bellavia
menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Garde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition

Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac - 38360 Sassenage

Coralie ARAUJO

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Infinity
conseils

c.araujo@infinityconseils.com
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50

point S
Pas de stress, il y a point S !

gonthier frères s.a.

PLUS DE 50 ANS
AU SERVICE DU PNEUMATIQUE

1, rue de Chamechaude
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 11 11

131, av. Gabriel Péri
38400 ST MARTIN D'HÈRES
Tél. 04 76 54 36 83

RENAULT
La vie, avec passion

Renault MOBILITY
Location de véhicules

RENAULT

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

Lambert Automobiles

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 8 novembre

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 15 novembre

Pharmacie des Cuves,
Place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 22 novembre

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans
04 76 27 09 21

• Lundi 29 novembre

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua
04 76 26 65 72

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

01/10 Ayleen DEBRABANT BORRULL
07/10 Evan POULAIN

• MARIAGES

25/09 Antonin GALL
Maria MIRONOVA
25/09 Anthony GALOTA
Jessy DUMONT
27/09 Bastien MONMARSON
Paméla BARRECA
02/10 Nelson MARTINS
Morgane VEYRET
08/10 Patrice MORGADO
Ludivine FAUVEL

• DÉCÈS

17/07 Jean MENNUTI
06/09 Alexandre DOMINIQUE
12/09 Marc POMPÉE
13/09 Emélie DURAN
veuve PEREZ
19/09 Shu Hu CHAN
veuve MAC MOUNE
12/10 Guy COUDOUR

La prévention était le fil rouge d'Octobre (rose), pour soutenir la lutte contre le cancer du sein, et elle l'est de nouveau en novembre, cette fois-ci sur un autre registre.

Ce numéro consacre effectivement son dossier à la prévention sur le terrain, à l'échelle du territoire communal. On peut même parler de terrain(s) — au pluriel —, puisque la prévention s'illustre ici à travers la vidéo-prévention d'une part, mais aussi, plus largement, par l'information et l'acculturation autour des risques majeurs.

Au-delà de rappeler les moyens mis en œuvre par la Ville, cette mise en lumière a aussi l'ambition de faire prendre conscience à chacun que la prévention est l'affaire de tous.

Si la prévention est donc un sujet crucial, il est à noter que d'autres dossiers majeurs pour Sassenage font aussi l'actualité de ce magazine. Evoquons notamment la concertation autour du projet Métrocâble (page 12), l'ouverture de la nouvelle déchetterie après sept ans d'attente (page 13), ou encore la végétalisation de la cour de l'école des Pies, ambitieuse par ses enjeux et par son approche participative (page 15).

Enfin, signalons le coup de pouce que la Ville souhaite donner aux commerces et associations pour investir la Toile et gagner en visibilité. Et avant de vous laisser feuilleter ce Sassenage en pages, nous vous invitons à profiter des belles journées que peut encore nous offrir cet automne, pour sortir et partager de bons moments, d'autant que les occasions ne manquent pas ! D'ailleurs, que diriez-vous de réserver votre 7 novembre ? Rendez-vous page 24, et rue François Gerin, pour la Fête du Bourg et des couleurs d'automne.

Bonne lecture à vous,

La rédaction

facebook

Retrouvez
toute l'actualité sur
facebook.com/VilleSassenage



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 274 novembre 2021

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

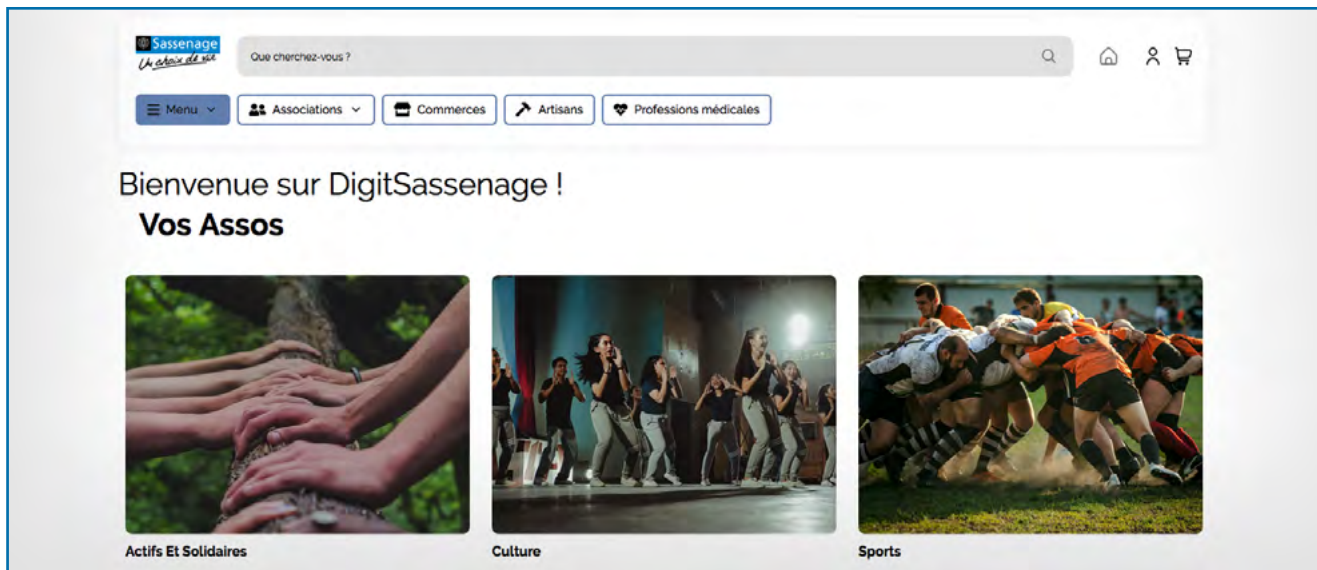
Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato Photos : Service communication, Pixabay - Mise en page : Déborah Basset, Duilio Cusani - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
GO sport

ica
IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

Aider les commerces et associations à investir la toile



Dans le cadre de sa modernisation, la Ville s'attache à développer de nouveaux usages et services, en interne comme vers les usagers, afin d'améliorer l'efficacité de son action quotidienne.

À ce titre, elle s'est dotée d'un nouvel outil de marketing territorial, Digit'Sassenage, qui permettra bientôt aux Sassenageois de faire des achats en ligne chez les commerçants locaux partenaires ; lesquels, de leur côté, bénéficieront d'un meilleur référencement sur internet.

Soutenir l'activité

Cette plateforme, développée par le groupe savoyard Antidots⁽¹⁾, est en effet présentée comme le « mini-Amazon » local : plusieurs communes — près d'une centaine — ont déjà déployé ce marché numérique, à

l'instar d'Aix-Les-Bains qui a redynamisé ses commerces de centre-ville.

À titre d'illustration, quelque dix mille ventes ont en effet été enregistrées pendant les confinements successifs. Un soutien digital qui compte !

Dynamiser la visibilité

Sassenage a aussi choisi un autre module, consacré à la vie associative. Il permettra aux adhérents de régler en ligne leur inscription ou leur licence. Les associations pourront de leur côté vendre des produits dérivés, gérer calendriers et autres événements, et surtout gagner en visibilité.

Le recours à ce nouveau service proposé par la Ville est gratuit pour les commerçants et les associations. Seules

leurs transactions feront l'objet d'une commission prélevée par Antidots.

Une réunion était organisée le 21 septembre à l'initiative de Jérôme Giachino, adjoint délégué à l'administration générale et au numérique, et Michel Vendra, adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture, pour permettre aux intéressés de mieux appréhender cet outil. Au total, près d'une trentaine d'acteurs économiques et associatifs étaient ainsi présents.

Dès la mise en service effective de Digit'Sassenage, Sassenage en pages ne manquera pas de s'en faire l'écho, et vous aurez alors tout loisir de l'utiliser sans modération dans vos relations avec les commerçants et associations de Sassenage.

(1) Antidots assure également la mise en place, la maintenance et l'hébergement de ce nouvel outil.



Jeudi 11 novembre à 11h

Commémoration de l'Armistice de 1918

Esplanade de la mairie, Sassenage

La commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à l'espace Henriette Gröll.

Pass sanitaire obligatoire pour accéder à l'espace Henriette Gröll

2022, année sportive et inclusive

Le 30 septembre, la communauté éducative était conviée à faire le point sur l'année sportive qui se termine, et celle — riche ! — qui se profile ; le tout dans l'objectif de promouvoir ensemble, Ville et corps enseignant, les valeurs et vertus du sport, notamment auprès des plus jeunes.

À l'ordre du jour de cette rencontre, il s'agissait ainsi de dresser le bilan de la Semaine Olympique et Paralympique 2021 (SOP), d'évoquer sa prochaine édition, sixième du nom, mais troisième à laquelle la Ville prendra part, et de passer en revue les temps forts prévus à Sassenage pour rythmer 2022 sur le terrain sportif. L'occasion également de revenir sur le dispositif national « Trente minutes d'activité physique et sportive », fil rouge du mouvement olympique et paralympique jusqu'aux Jeux de Paris en 2024.

Une Semaine clé

À l'échelle nationale, la SOP 2021 a fédéré quelque 480 collectivités et 3 000 établissements scolaires. À Sassenage, trois des quatre groupes scolaires ont adhéré au programme proposé par la Ville, offrant ainsi à près de 300 écoliers la possibilité de rencontrer sept athlètes, et de découvrir des disciplines en sport valide, handisport et sport adapté.

Pour rappel, il s'agissait de Carole Montillet (ski alpin), Adrien Duvillard (ski alpin), Benoît Frécon (ski alpin et tir à l'arc adaptés), Jérôme Neuville (cyclisme), Andy Flickinger (cyclisme), Richard Perot (parabadminton) et Vincent Boury (para-tennis

de table). Par ailleurs, ce sont quelque 430 élèves qui bénéficiaient également d'un programme aux couleurs des Jeux sur le temps périscolaire.

Pas de participation du collège Fleming ni du lycée Roger Deschaux en 2021, mais l'espoir est grand d'élargir le cercle pour la prochaine édition, calée du 24 au 29 janvier pour mettre en lumière « Le sport pour l'environnement et le climat », le thème effectivement choisi à l'échelle nationale.

Au sortir de ce point du 30 septembre, les retours des participants sont d'ailleurs de bon augure : une fois les impressions partagées pour dresser le bilan 2021, les représentants des quatre groupes scolaires laissent entendre qu'ils seront partants, exprimant globalement leur préférence pour un format privilégiant des démonstrations au sein des écoles ; un format que le contexte sanitaire n'avait effectivement pas permis d'envisager l'année dernière, contrairement à l'édition précédente qui avait valu aux collégiens de partager un précieux temps de jeu avec le handballeur Guillaume Gille.

La Ville attend leur confirmation pour le 15 novembre maximum, et pose d'ores et déjà quelques jalons pour avancer sur l'organisation de cette prochaine SOP, dont Sassenage en pages ne manquera donc pas de reparler.

Joëlette et sport pour tous

Cette rencontre du 30 septembre a permis d'évoquer également un autre temps sportif prévu en 2022.

« Cet évènement, organisé par la Ville et l'association HCE, mettra la joëlette à l'honneur, introduit Michel Vendra, l'adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture. Samedi 9 avril, un parcours autour des Cuves permettra en effet de valoriser la pratique de la randonnée pour les personnes à mobilité réduite, au moyen de ce fauteuil roulant tout-terrain⁽¹⁾.

Des journées de découverte et manipulation de la joëlette pourraient en outre être organisées à l'attention des collégiens et lycéens dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique ; ce qui ne sera par contre pas possible pour les enfants des écoles élémentaires compte tenu du volume de cet équipement par rapport à leur gabarit. »

D'autres idées sont dans les tuyaux pour faire de 2022 une année hautement sportive et inclusive. À suivre...

(1) La joëlette consiste en un fauteuil tout terrain monroue, combinant une brouette et une chaise à porteur pour permettre à toute personne en situation de handicap physique, de pratiquer randonnée et autres activités de pleine nature (trekking, course...) avec l'aide de deux ou trois accompagnateurs.



FOCUS





Ça s'est passé récemment...

1 « Please stand up ! », par Nicole Ferroni, Marie Reno, Christine Berrou, Marine Baousson et Farah, samedi 25 septembre, Théâtre en Rond **2** « Sass'Active », organisée par l'Espace Familles, samedi 25 septembre **3** « L'ours et la lune », par la Cie Qui ?, conte pour les enfants de maternelle, lundi 27 et mardi 28 septembre, Théâtre en Rond **4 5 6** Festival européen de l'image, par Caméra Aventure, du 1^{er} au 3 octobre, halle des sports Jeannie Longo **7** Octobre Rose, confection de coussins coeur par les couturières de l'atelier « De fil en aiguilles », Espace Familles, lundi 11 octobre **8** Réunion publique de présentation des nouvelles consignes de tri des déchets alimentaires, lundi 11 octobre, espace Henriette Gröll **9** Octobre Rose, atelier « À la manière de Niki de Saint-Phalle », mercredi 13 octobre, Espace Familles **10** Fête de la nature, dimanche 17 octobre, parc Sasso Marconi **11** Octobre Rose, Zumba géante organisée par l'Espace Familles, samedi 23 octobre, parc Sasso Marconi **12** Octobre Rose, journée d'animations et de sensibilisation organisée par le Tennis Club de Sassenage, samedi 23 octobre, stade Jean Julien.

Prévention : l'affaire de tous, sur tous les terrains



« Mieux vaut prévenir que guérir », une formule universelle qui s'applique parfaitement à la prévention. Et c'est précisément le sens de l'action de la Ville : prendre toutes les précautions pour se parer contre les risques de toute nature auxquels son territoire, et de facto ses administrés, sont susceptibles d'être exposés.

Des caméras en renfort

L'installation de caméras sur le domaine public est typiquement sujette à débat, bien souvent d'ailleurs par méconnaissance de ce en quoi elle consiste vraiment ; certains estimant qu'elle fait planer l'ombre de Big Brother, et qu'elle peut dès lors constituer une atteinte à leurs libertés.

À ceci près que le déploiement d'un tel système est subordonné à autorisation préfectorale, que l'usage des images est lui aussi strictement encadré par la réglementation et la jurisprudence, et qu'il faut dès lors savoir raison garder, et faire preuve de nuances.

Un visionnage strictement encadré

Sassenage a fait le choix de la vidéo-prévention, et non de la vidéosurveillance, et ça fait toute la différence.

Concrètement, la vidéosurveillance implique qu'un agent assermenté scrute les images en permanence, et donc en temps réel. Ce qui n'est absolument pas la pratique sassenageoise puisque les images sont enregistrées et ne peuvent être visionnées par un officier de police judiciaire qu'à la seule condition d'une réquisition de justice, dans le cadre de la résolution d'enquêtes. Soyez donc tranquilles, personne ne vous observe !

La vidéo-prévention est une réalité à Sassenage depuis 2011, traduite en effet par l'implantation de vingt-deux caméras à l'époque, et d'un complément de quelques caméras deux ans plus tard, pour un parc total en deça des trente équipements.

Ces dispositifs ont été déployés majoritairement sur les carrefours routiers, entrées de ville, parkings et autres espaces extérieurs fréquentés, comme par exemple l'esplanade la mairie.

Le matériel choisi — des caméras dômes rotatives — a cependant rapidement atteint ses limites, et la Ville a donc dernièrement engagé une programmation pluriannuelle



d'investissement à des fins de modernisation et développement de son parc vidéo.

Ainsi, des caméras nouvelle génération prennent progressivement place sur le territoire communal, en remplacement et complément des dispositifs en place. Ces nouveaux matériels cochent toutes les cases : gain de performance, simplicité de mise en œuvre et d'utilisation, évolutivité et flexibilité...

Ainsi, le choix s'est majoritairement porté sur des caméras fixes qui peuvent, selon leur emplacement, assurer de la lecture de plaques d'immatriculation, de la vision nocturne, du multi-captage...

Et au terme du plan pluriannuel de déploiement, le parc de caméras de vidéo-prévention de la Ville devrait atteindre 81 unités en 2022. Il est à noter que sur certains sites, l'installation de plusieurs dispositifs est prévue en lieu et place des anciennes caméras dômes rotatives qui

filmaient plusieurs axes de circulation.

« Il s'agit de faire des images captées par les caméras des renseignements exploitables, et c'est donc tout le sens de ce vaste chantier que nous menons pour optimiser le parc, et ainsi gagner en efficacité, le tout au service de la sûreté et de la résolution d'enquêtes », résume Daniel D'Olivier Quintas, conseiller délégué aux finances et à la prévention.

Et de poursuivre, pour étayer son propos : « La technologie choisie par Sassenage est utilisée dans plus de quarante pays à travers le monde. Elle permet de capturer des images et de les visionner rapidement (quelques minutes), et de faire des recherches fines par attributs (couleur de véhicule, signes distinctifs exploitables...).

Enfin, dans l'absolu, on note que la présence de caméras est dissuasive, et qu'elle concourt à réduire le sentiment d'insécurité. »



TROIS QUESTIONS À... DANIEL D'OLIVIER QUINTAS CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À LA PRÉVENTION

Inscrite dans l'intitulé de votre

délégation, la prévention englobe bien des aspects de la vie quotidienne. Quel est concrètement le périmètre de vos prérogatives, et quelles sont les priorités de la Ville en la matière ?

Je citerai les risques climatiques, naturels, technologiques, et

dernièrement le risque sanitaire, pour illustrer des événements s'étant déroulés en France.

La nécessité de se préparer à leur survenue est de plus en plus prégnante, évidente, tant les événements exceptionnels se multiplient. Il faut « se tenir prêt », être en capacité d'agir et de réagir. C'est une question d'acculturation. Dans ce cadre, le premier

périmètre de ma délégation est d'assurer une action parfaitement coordonnée de trois domaines : la prévention, la prévision, et l'opération... Il s'agit de s'assurer que les maillons essentiels de la chaîne de sûreté sont pleinement opérationnels lorsque le sinistre ou la crise se présente, et que les opérations peuvent alors être menées avec la plus grande efficacité possible.

Notre unique priorité ? Préparer et mettre en œuvre les mesures et moyens appropriés pour prévenir les risques, informer, alerter la population, et protéger les personnes, les biens et l'environnement. Pour ce faire, nous pouvons compter sur des personnels communaux qualifiés, sur notre police municipale qui intervient aussi en matière de prévention, sur des bénévoles

formés au titre de la Réserve communale de sécurité civile, sur des associations et des élus...

Au titre de ma délégation figurent également la prévention des établissements recevant du public, la vidéo-prévention, ainsi que la prévention aux risques sur les animations et événements, ou encore au travail pour les agents de la collectivité (établissement de Documents

Développer la culture du risque

La conscience des risques par chacun, quel que soit son âge, est essentielle, et la Ville s'emploie justement à développer cette acculturation, d'autant que son territoire est lourdement impacté. Une exposition qui lui vaut d'ailleurs de figurer au périmètre d'application du PPRI-Drac (Plan de Prévention du Risque Inondation).

Pour savoir agir et réagir

Aussi, la Ville dispose notamment d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui détermine, en fonction des événements majeurs (naturels, technologiques ou sanitaires), les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes que doivent assurer les acteurs communaux. Il en fixe ainsi l'organisation et la planification, et définit également les modalités de diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Il recense les moyens disponibles, matériels et humains, et précise enfin la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Dans le même esprit, des PPMS (plans particuliers de mise en sécurité) sont établis dans les groupes scolaires, pour là aussi savoir agir et réagir en cas d'alerte, incident ou catastrophe.

Et rien de tel que des exercices pour se mettre en situation, éprouver les dispositifs, et s'assurer de l'appropriation des consignes (un exercice tous les cinq ans pour le PCS, un par an pour les PPMS), de façon à ce que chacun soit le plus opérationnel possible en cas de réelle activation des dispositifs.

Tous acteurs !

Au-delà de l'action portée par la Ville, chacun peut se préparer efficacement à l'éventualité d'un événement majeur. Comment ? En établissant son plan familial de mise en sûreté (PFMS), puis en le mettant en pratique dès que possible pour, là non plus, ne jamais être pris au dépourvu ! Sur son site internet sassenage.fr⁽¹⁾, la Ville



vous accompagne dans la création de votre PFMS.

Elle vous invite également à consulter le Dicrim, accessible sur le même espace.

Pour rappel, le Dicrim, pour document d'information communal sur les risques majeurs, est conçu pour informer les habitants de toutes les mesures de prévention, protection et sauvegarde intéressant le territoire communal. Il répertorie également les événements majeurs l'ayant affecté, ainsi que les comportements d'urgence à adopter. Il est indiscutablement LE guide à conserver. Une nouvelle version du Dicrim, en cours d'élaboration, prendra en compte de

nouveaux risques (canicule, sanitaire...).

Le temps d'alerte qui permet de se protéger et de protéger ses biens avant un événement exceptionnel est, au pire inexistant, au mieux extrêmement court.

Dans tous les cas, il est insuffisant pour être efficace sans un minimum de préparation, d'où le troisième outil que la Ville met à disposition de tous pour un accompagnement optimal : l'alerte citoyens (voir ci-contre).

1) Sur sassenage.fr > Accueil > Vie quotidienne > Bien vivre ensemble > Tranquillité publique > Risques majeurs, retrouvez tous les outils de sûreté que la Ville met à votre disposition.



Uniques, ergonomie des postes et bien-être au travail...)

Le territoire communal est lourdement impacté par l'inondabilité. Quels sont les moyens dont dispose la Ville pour réagir face à ce risque ? Le risque inondation représente le premier risque naturel : 17 millions de Français sont concernés par des débordements. Si nous incluons les phénomènes de ruissellement, nous pouvons considérer que 70 % des communes françaises sont

soumises à un risque inondation ; et notre commune n'est d'ailleurs pas épargnée par ce risque. Le politique, seul, a le pouvoir de déterminer les stratégies à développer, notamment en matière de sécurité civile, ainsi que les moyens qu'il consent à accorder à l'atteinte de ses objectifs. Des efforts sont requis sur la préparation opérationnelle et sur la connaissance des phénomènes, sur le niveau de compétences et de collaboration des élus et des services municipaux...

Développer une culture partagée de gestion de crise (Dicrim), enseigner dans les écoles la culture du risque, favoriser la mise en place d'exercices de simulation (PCS), décliner des méthodes en prenant en compte la dimension globale de la crise et la nécessaire coordination interservices, sont autant d'enjeux majeurs en matière de sécurité civile.

Enfin, quelles sont les actions en cours, ou prévues prochainement, en matière de prévention ?

À titre indicatif, je peux évoquer notre ambition de placer le citoyen au cœur de la réponse de sécurité civile, développer une véritable culture du risque par la communication, améliorer la prévention et la gestion des crises par la mise à niveau de nos documents, réorganiser la planification au travers d'exercices ou de mises en situation, et ainsi mettre en place un dispositif souple et réactif pour une organisation opérationnelle... Bref, il s'agit d'étoffer le contenu et la maîtrise de

notre « boîte à outils ». La planification telle qu'elle est employée aujourd'hui répond à une nécessité réglementaire. Il nous appartient donc maintenant d'organiser des travaux de planification d'exercices et d'évaluation en fédérant tous les moyens et acteurs mobilisables en cas d'événement majeur.

Alerte citoyens Risques majeurs: inscrivez-vous !

La Ville met en place un service d'alerte (sms, message vocal, mail) pour vous informer rapidement de tout évènement exceptionnel survenant à Sassenage en matière de risques majeurs (tempête, inondation...).

POUR VOUS INSCRIRE :

- ✓ Rendez-vous sur le site internet de la Ville : sassenage.fr
- ✓ Cliquez sur « Alerte citoyens Risques majeurs »
- ✓ Remplissez en ligne le formulaire d'inscription
- ✓ Recevez par mail la confirmation de votre inscription et le code d'administration de votre compte, à conserver précieusement pour procéder à tout changement (adresse postale ou de messagerie électronique, numéro de téléphone...)
- ✓ Vous serez désormais informés en cas d'évènement exceptionnel en matière de risques majeurs sur Sassenage, et nous comptons sur vous pour inviter famille, collègues et amis à s'inscrire aussi !



INONDATION



SÉISME



INDUSTRIEL



RUPTURE DE BARRAGE



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



MÉTÉO



GLISSEMENT DE TERRAIN

Réserve communale : engagez-vous !

En cas de crise majeure, les enjeux sont tels qu'il faut pouvoir compter sur la mobilisation de tous. En ce sens, la Ville a mis en place sa Réserve communale de sécurité civile, qui vient en complément du PCS (Plan Communal de Sauvegarde), et non en substitution des services de secours ou d'urgence. C'est avant tout une action citoyenne et volontaire.

Vous souhaitez devenir volontaire au sein de cette Réserve ? Faites-vous connaître au 04 76 26 72 71 ou via accueil-technique@sassenage.fr.



Métrocâble : exprimez-vous !

Si l'enjeu majeur que constituent les déplacements à l'échelle du territoire communal ne prête pas à discussion, l'une des solutions envisagées, par contre, ne fait pas l'unanimité : il s'agit de Métrocâble (transport par câble) et de son tracé entériné par le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) entre Fontaine La Poya et Saint-Martin-le-Vinoux.

Non à ce tracé !

Est-il encore nécessaire de rappeler la vigoureuse opposition de la Ville de Sassenage à cette localisation⁽¹⁾ ?

Arguant d'une réalité du trafic déjà objectivement préoccupante (saturation des avenues de Valence et de Romans), et soucieuse de l'impact de cet engorgement massif sur la qualité de vie et la sécurité des Sassenageois, la Ville a en effet toujours milité pour un tracé plus au nord sur son territoire, pour une liaison entre Air Liquide et le Pont des Martyrs, qui permettrait de détourner la circulation provenant du nord de l'agglomération et du Vercors, et d'éviter de facto la traversée de la plaine, et cette indiscutable saturation de l'axe des avenues de Valence et de Romans aux heures de pointe.

Oui à Métrocâble, mais au nord de Sassenage

« Tout ce que ne permettra pas le tracé actuel ! », martèlent le maire, Christian Coigné, et les élus du groupe majoritaire, qui, comme les riverains, sont en effet vent debout et résolument mobilisés pour défendre l'intérêt de Sassenage et des Sassenageois, et faire entendre leur voix dans le cadre de la concertation en cours.

« Nous craignons légitimement que ce tracé fasse appel d'air, et qu'il induise des flux automobiles supplémentaires sur les avenues de Valence et de Romans, alors que nous sommes déjà au bord de l'asphyxie ! », rappelle le premier magistrat de la commune.

Par ailleurs, ces deux avenues sont des axes urbains, notamment situés à proximité d'établissements scolaires (trois écoles et le collège), et nous défendons justement leur confortement urbain, dans une approche apaisée, propice à un partage du domaine public raisonné et sécurisé entre tous les usagers, notamment les plus vulnérables.

Et de souligner un tracé trop au sud de Sassenage, et donc déjà trop dans l'agglomération : « Une fois arrivés péniblement à La Poya, les automobilistes qui traversent Sassenage auront fait le pire, et il y a fort à parier qu'ils continueront leur chemin par la route... Non seulement ça ne présente pas d'intérêt pour Sassenage, mais clairement, ce départ de Métrocâble depuis Fontaine La Poya n'est pas à la hauteur de l'enjeu des mobilités qui devrait être appréhendé à l'échelle du territoire métropolitain. C'est en effet en périphérie de la zone urbaine qu'il conviendrait de canaliser les flux et mailler de façon plus efficiente le réseau de transports en commun. C'est le sens de notre mobilisation de toujours pour un tracé plus au nord, et c'est ce que nous continuons à défendre dans le cadre de la concertation en cours (lire par ailleurs).

L'affaire de tous

Nous invitons d'ailleurs chacun à s'exprimer car ce projet est structurant, et les enjeux sont cruciaux. Il s'agit non seulement de mobilités, mais aussi, plus largement, de cadre de vie. L'intérêt général est à appréhender dans toutes ses dimensions.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas rester sourds aux craintes légitimes exprimées par ceux qui subiront directement les nuisances. Je pense aux proches riverains bien sûr, mais pas seulement, car nous sommes tous concernés par Métrocâble. »

Un collectif d'habitants constitué autour du projet a d'ailleurs créé une page Facebook :

<https://www.facebook.com/Collectif.Metrocable.Sassenage>.

(1) Au-delà des délibérations et autres démarches officielles entreprises par la Ville pour exprimer son opposition au tracé actuel, lire, dans Sassenage en pages n°270 – juin 2021, l'article « Métrocâble : un tracé qui brouille les pistes... », page 9, dans Sassenage en pages n°272 – septembre 2021, l'article « Métrocâble : opposition et soubresauts », page 13, et dans Sassenage en pages n°273 – octobre 2021, l'article « Métrocâble en concertation », page 13.

La concertation en dates



La concertation relative au projet de transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux – en passant par Sassenage et Grenoble –, et à sa mise en compatibilité du PLUi a débuté le 1^{er} octobre, et se poursuit jusqu'au 1^{er} décembre.

Pour rappel : le dossier de concertation, ainsi que le registre d'expression, sont disponibles au centre technique municipal⁽²⁾. Et en plus du forum grand public qui s'est tenu le 6 octobre à Fontaine, il est à noter que trois ateliers sont d'actualité ce mois-ci : le 16 novembre de 18h30 à 20h30 (Maison des Moais, 47 av. Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux), le 18 novembre de 18h30 à 20h30 (dépôt de la Semitag, rue François Blumet, Sassenage), et le 25 novembre de 11h30 à 13h30 (Grenoble, sur invitation).

(2) Centre technique municipal, 4 rue Pierre de Coubertin. Ouvert les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, mercredi de 8h30 à 12h, et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Nouvelle déchetterie ouverte !



La nouvelle déchetterie a été inaugurée en présence d'élus Sassenageois, métropolitains, départementaux, et des communes de la rive gauche du Drac, de madame la sous-préfète de l'arrondissement de Grenoble, ainsi que de l'architecte, des bureaux d'études, des entreprises ayant participé à sa construction, des agents de la déchetterie, et enfin du public.

EN BREF

- Capacité d'accueil du public plus importante
- **26** types de déchets acceptés contre **17** auparavant
- Jusqu'à **7 000** tonnes de déchets de déchets par an contre **1 350** dans l'ancien équipement
- Près de **2 millions d'euros** financés par Grenoble-Alpes Métropole, dont **327 000 euros** de dotation de l'État en soutien à l'investissement local

Accessible aux habitants de la rive gauche du Drac depuis mardi 5 octobre, la nouvelle déchetterie, située chemin des 4 Lauzes, a été inaugurée ce mardi 19 octobre en présence de nombreux officiels. Cet équipement nouvelle génération attendu depuis sept années par la Ville ne devrait présenter que des avantages, notamment en améliorant la sécurité du personnel et des usagers (caméras de surveillance et meilleure signalétique), en évitant les dépôts sauvages encore trop nombreux sur le domaine public, et en permettant un meilleur tri et donc une valorisation des déchets optimisée.

D'une surface de 5 500 m² (contre 1500 m² pour la précédente), le nouvel équipement à l'architecture soignée comprend douze bennes de tri, des conteneurs de végétaux, et différents points de collecte de déchets dangereux.

Le chantier qui vient de s'achever avait démarré en février 2020. Deux bassins de rétention de 130 et 140 m² ont également été créés, permettant ainsi la récupération et la dépollution des eaux de pluie. Plus spacieuse, plus pratique et plus sûre donc, la nouvelle déchetterie de Sassenage répond aux orientations formulées par la Métropole dans son schéma directeur Déchets 2030, qui vise entre autres à augmenter considérablement la quantité de déchets recyclés et revalorisés. Elle est la quatrième déchetterie nouvelle génération à ouvrir ses portes, après celles de Vif, de Saint-Martin-d'Hères et d'Echirolles.



Les chiffres clés des déchetteries métropolitaines

- **172 kg par habitant** collectés en 2020 dans les 21 déchetteries du territoire métropolitain
- **95 %** des habitants de la Métropole ont un équipement à moins de dix minutes de leur domicile
- **87 %** des déchets collectés en déchetteries sont valorisés (recyclés ou incinérés pour produire de l'énergie)



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2021 AU 31 MARS 2022 :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h30 ; Mardi et jeudi : 13h15-17h30.

DÉCHETS ACCEPTÉS :

Batteries, bois, capsules à café métalliques, cartons, cartouches d'encre, déchets d'éléments d'ameublement, déchets d'activité de soins à risques infectieux, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, produits phytosanitaires...), encombrants, gravats, huiles de friture et de vidanges, laine de verre, lampes, néons, métaux, papiers, peintures, piles, plâtre, pneus jantés, polystyrène, textiles, végétaux, verre.

Pour une info complète, voici les jours de collecte des différentes poubelles jusqu'à la fin de l'année, incluant les jours fériés.

SECTEUR	SASSENAGE				Lundi 1er Novembre	Jeudi 11 Novembre	Samedi 25 décembre	Samedi 1er Janvier
	JOUR POUBELLE GRISÉ (ORDURES MENAGÈRES)	JOUR POUBELLE VERTE (JE TRIE)	JOUR POUBELLE BLEU (PAPIER)	JOUR POUBELLE MARRON (DÉCHETS ALIMENTAIRES)				
Plaine	MARDI	LUNDI		MERCREDI	01/11/2021			
Côtes	VENDREDI	JEUDI		MERCREDI		11/11/2021		
Collectif	MARDI - VENDREDI	LUNDI - JEUDI		MERCREDI	01/11/2021	11/11/2021		
ZI / ZA	MERCREDI		MERCREDI					

Urbanisme : un nécessaire rappel à l'ordre



Le rappel des règles et usages en matière d'urbanisme fait dans Sassenage en pages n°270 de juin 2021 n'aura visiblement pas été suffisamment entendu puisque de nombreux dérapages sont encore constatés depuis par le service urbanisme.

Récapitulons donc : si vous souhaitez réaliser une construction de plus de cinq mètres carrés (abri de jardin par exemple) ou une clôture, vous devez impérativement en demander l'autorisation au service urbanisme. C'est également le cas pour un ravalement de façade, un changement de menuiserie ou d'huissierie, un remplacement de toiture, ainsi que pour l'ensemble des travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation.

En fonction de la nature de votre projet, il vous faudra donc déposer soit une déclaration préalable, soit un permis de construire auprès du service urbanisme de la Ville. Cette autorisation d'urbanisme permet tout simplement de vérifier si le projet est conforme aux règles d'urbanisme, et notamment au PLUi⁽¹⁾, approuvé par le conseil métropolitain en date du 20 décembre 2019. Elle permet aussi de vérifier la conformité de votre construction, notamment dans les secteurs soumis aux risques naturels ou dans le périmètre des monuments historiques, comme c'est le cas par exemple dans le Bourg (lire par ailleurs). À défaut de dépôt d'une autorisation d'urbanisme,

ou dans le cas d'une construction réalisée sans autorisation, ou de travaux non conformes à l'autorisation d'urbanisme, votre responsabilité pénale pourra être engagée, et votre construction détruite.

(1) Les documents sont consultables sur le site de Grenoble-Alpes Métropole : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/646-les-documents-du-plui.htm>

L'ABF VEILLE !

Réaliser des travaux en périmètre des abords des monuments historiques nécessite le dépôt d'une autorisation d'urbanisme. Il est donc nécessaire et obligatoire de déposer une demande auprès du service urbanisme, qui consultera l'ABF pour avis afin de vérifier que les travaux ne portent pas atteinte au monument historique ou aux abords de celui-ci. Il s'assure également du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, ainsi que de la qualité des constructions et de leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant. Pas la peine donc d'effectuer les travaux en catimini et d'essayer de se passer de cette autorisation, sans quoi vous vous exposez à des poursuites !

INFOS : SERVICE URBANISME, CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL RUE PIERRE DE COUBERTIN, 04 76 26 85 62 OU URBANISME@SASSENAGE.FR. VOIR ÉGALEMENT WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/N319

Les Côtes ont leur bonne table !

Les habitants des Côtes ne boudent pas leur plaisir puisqu'ils ont désormais leur restaurant ! En effet, La table du Furon a ouvert ses portes jeudi 7 octobre, à proximité de l'église Notre-Dame des Vignes. Et cette bonne nouvelle, c'est à Régis Mulot que Sassenage la doit !

Installé aux Côtes depuis une vingtaine d'années, Régis Mulot officiait, il y a quelques mois encore, en tant que DRH dans deux entreprises de recherche situées sur le Polygone scientifique. Ayant pu bénéficier d'une retraite anticipée grâce aux jobs étudiants exercés auparavant, il décide alors de saisir cette opportunité pour lancer son projet de restaurant à domicile, un concept original et encore peu développé. Guidé par son goût pour les bonnes tables, et son sens de l'accueil et du service, cet épïcureur, épaulé transitoirement par une amie qui croit en son projet, entreprend alors des travaux de mise aux normes de sa maison, et d'agrandissement de sa cuisine. Il se forme également aux techniques de base de la cuisine de terroir à l'Afrat (Autrans), donnant ainsi une nouvelle dimension à sa passion.

Une passion et des émotions à transmettre...

Pour vous mettre l'eau à la bouche, sachez que Régis a ainsi à cœur de concocter de bons petits plats avec des produits frais du marché : « Je m'approvisionne principalement auprès de producteurs locaux, ce qui se traduit par une évolution des menus chaque semaine, selon les arrivages », précise-t-il.

Aujourd'hui, Régis vous accueille donc à sa table — du Furon — trois soirs par semaine, du jeudi au samedi (et enthousiaste comme jamais !), sur réservation uniquement ; le nombre de couverts étant limité à douze.



Très attaché à la qualité de la relation humaine de par sa formation et sa précédente profession, Régis est un « jeune » restaurateur comblé et heureux de pouvoir, à travers La table du Furon, maintenir un contact avec les autres, et aussi de (re)créer du lien entre les gens grâce à sa cuisine, « grande vectrice d'émotions ». À noter que la Ville est ravie de cette ouverture qui va permettre de revitaliser et redynamiser les Côtes actuellement dépourvues de commerces et autres lieux de vie. Alors, qu'attendez-vous pour réserver ?

INFOS : LA TABLE DU FURON, 7 CHEMIN DE LA VIERGE, 06 08 10 17 12
LATABLEDUFURON.EATBU.COM OU CONTACT@LATABLEDUFURON.FR

Co-construction et Pies en ébullition



Crédit photos : Moeen

L'ambitieux projet de végétalisation de la cour des Pies se poursuit, plaçant les enfants au cœur de la réflexion.

En effet, comme ils ont déjà été amenés à le faire au printemps sur les phases de diagnostic et co-conception, les voici de nouveau à pied d'œuvre depuis la rentrée pour co-construire leur cour de demain.

Six classes ont ainsi repris du service fin septembre en participant, avec les paysagistes, à des ateliers d'aménagement (construction, assemblage, mise en place des plaquettes de bois). Le mois d'octobre a quant à lui été rythmé par des activités pédagogiques autour du cycle de l'eau : l'eau dans la nature, l'eau en mouvement, l'infiltration dans les sols, les phénomènes climatiques...

L'occasion de découvrir notamment le fonctionnement d'une station météorologique avant d'engager des travaux de construction et d'utilisation d'un thermomètre, pour les plus jeunes, et d'un pluviomètre, pour les classes de cours moyen.

Sensibiliser les écoliers et leur permettre de s'approprier et comprendre les enjeux du projet de végétalisation de leur cour

(gestion de l'eau et adaptation au changement climatique), telle est l'ambition portée par cet exemplaire chantier. Et plus largement, l'aventure est familiale !

En effet, les parents et grands-parents du groupe scolaire des Pies sont eux aussi mis à contribution, que ce soit en apportant leur aide ou en fournissant quelques matériaux (bouteilles en verre et en plastique) dans le cadre des ateliers de fabrication, ou en prêtant du matériel de bricolage (perceuses-visseuses).

Au retour des vacances de la Toussaint, les ateliers permettront aux cinq autres classes de CE2 et CM1 d'approfondir leurs connaissances sur le cycle de l'eau au moyen d'une maquette de France Nature Environnement, avec la collaboration de l'association Environnement Nature Sassenage.

Également au programme en novembre, des ateliers de co-plantation. Pour que l'eau suive son cours, et que la végétalisation prenne forme...



Plongée en piscine

Nager en mer avec des palmes, un masque et un tuba fait partie de vos belles expériences des vacances ? Pourquoi ne pas tenter la plongée sous-marine ?

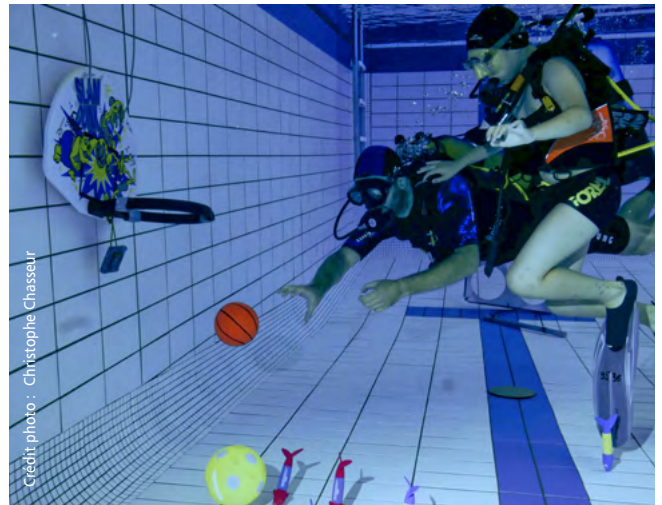
Depuis quarante ans, Sassenage Plongée propose des formations pour les adultes comme pour les enfants, à partir de 10 ans.

« Après un an et demi de crise sanitaire, nous avons vraiment à cœur de faire partager notre passion pour le milieu subaquatique », insiste Sylvie Gillia, présidente du club.

D'ailleurs, pour se mettre à l'eau, rien de plus simple : des baptêmes sont organisés dans l'univers sécurisant de la piscine de Sassenage, le jeudi ou le vendredi, à partir de 20h.

« Le futur baptisé est accompagné pas à pas par un moniteur qui lui fait découvrir cette activité de loisir accessible à tous, explique Nicolas Rassat, responsable des encadrants de l'association. Au bord du bassin, nous lui expliquons les premières bases de la plongée, et l'utilisation du matériel. Nous l'aidons à s'équiper et à prendre sa première inspiration sous l'eau. Le baptême dure une bonne vingtaine de minutes, selon l'aisance dans le milieu aquatique. »

Basket sous-marin, frisbee, cibles... Les bénévoles ont créé plusieurs jeux subaquatiques pour passer un bon moment, à défaut de voir des poissons ! Tout le matériel nécessaire à l'immersion (bouteille d'air comprimé, détendeur, gilet stabilisateur, palmes et masque) est gracieusement prêté par le club. « Pour les enfants, nous avons d'ailleurs du matériel spécifiquement adapté à leur



morphologie », complète Sylvie Gillia.

À la sortie de l'eau, un diplôme viendra saluer les premières sensations des apprentis-plongeurs.

POUR DÉCOUVRIR LE CLUB : SASSENAGE-PLONGEE.FR.

INFOS SUR LES BAPTÊMES : SASSENAGE-PLONGEE@WANADOO.FR.

La crème du Raid !

Le Raid, vous connaissez ? On ne parle pas ici des spécialistes de la police appelés sur des missions périlleuses, mais bien d'un sport complet qui consiste à enchaîner des épreuves sportives dans la nature (VTT, course d'orientation, biathlon laser, trail). Et c'est dans cette discipline exigeante que des jeunes de l'association sportive du collège Fleming se sont qualifiés récemment pour les championnats de France UNSS de Raid qui se dérouleront en mai 2022 sur l'île de la Réunion ! Incroyable performance donc de ces élèves de 3^{ème} (Céleste Descure, Charlotte Brunier, Mathis Murillon et Jérémy Costaris) qui ont remporté l'épreuve disputée sur le plateau des Petites Roches entre Saint-Hilaire-du-Touvet et le col de Marciou le 29 septembre dernier. La force mentale, la stratégie et les

compétences sportives de ces jeunes leur ont donc permis de briller lors de ces qualifications face à quarante-huit autres équipes venant d'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie, pour la plus grande fierté de leurs professeurs, avec lesquels ils s'entraînent deux à trois fois par semaine, Sébastien Brunier et Alexandre Scalia. À noter que Maëlle Dumas, élève de 3^{ème} également, et partenaire d'entraînement de l'équipe glorieuse, a assuré le rôle de Jeune officielle (soutien et aide lors de la compétition) avec efficacité, et s'est qualifiée aussi pour accompagner ses camarades au championnat de France. Bravo donc à ces collégiens qui représenteront dignement l'académie de Grenoble lors du championnat de France. Sassenage est fière de vous !



Pour encore plus de nature à l'Ovalie

Depuis le 18 octobre, Grenoble-Alpes Métropole procède à des travaux de réfection et de renaturation du parking situé à l'entrée de l'Ovalie. Est entendue par renaturation toute opération d'aménagement et de gestion visant à restaurer le bon état écologique et paysager du site, supposé altéré par l'activité humaine. Concrètement, la verdure va remplacer l'espace minéral, et le stationnement sera mieux organisé.



En attendant, sur le terrain, le chantier justifie l'interdiction de stationner et de circuler sur les parties en travaux jusqu'au 20 décembre (délai indicatif, hors intempéries), pour des raisons techniques et de sécurité.

L'accès aux piétons est quant à lui maintenu tout au long du chantier, et chacun est appelé à respecter scrupuleusement la signalisation mise en place sur site par l'entreprise.



Pré des Cuves: bloc sanitaire en service

L'installation du nouveau bloc sanitaire automatique du Pré des Cuves s'est effectuée en plusieurs phases, mais le dispositif est désormais opérationnel. Pour rappel, jusqu'à présent, le site disposait d'un WC ouvert à tous, avec ce que cela peut malheureusement impliquer comme mauvaises surprises et autres marques d'irrespect de la part de certains indécents, que ce soit envers le matériel disponible, le personnel en charge de son entretien, et les autres usagers.

Soucieuse de l'état de propreté des commodités sur ce site particulièrement fréquenté, et par conséquent du confort des promeneurs et visiteurs des Cuves, la Ville a fait le choix d'une cabine automatique autonettoyante, ouverte au public de 6h à 22h. Comme annoncé dans Sassenage en pages de septembre, le délai de sa mise en service a été tenu, et ce lieu d'aisance flambant neuf n'attend donc plus que vous !



Le parking-relais bientôt en service

Comme régulièrement évoqué dans Sassenage en pages, le chantier du parking-relais des Engenières (P + R) va bon train, et l'équipement se précise.

Pour rappel, sa capacité sera de quarante places, dont deux réservées à la recharge des véhicules électriques.

Sa mise en service est attendue pour le 1^{er} décembre, hors aléas susceptibles de perturber le calendrier indicatif du chantier, mais les bornes électriques seront installées pour leur part courant 2022.

Pour maîtriser votre énergie

Vous souhaitez réduire votre facture énergétique ou engager des travaux de rénovation mais ne savez pas par où commencer ? Faites-vous accompagner par un conseiller énergie.

Financé par Grenoble-Alpes Métropole et les collectivités partenaires, le service Info Énergie de l'Isère apporte un conseil de proximité gratuit et indépendant ainsi qu'un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Pour s'entretenir avec un conseiller ou prendre rendez-vous(1) : 04 76 14 00 10 du lundi au jeudi de 9h à 12h30, et de 14h à 18h. Vous pouvez aussi rencontrer un Conseiller Info Énergie lors de permanences (13h30 - 18h), dont les plus proches se situent à : Saint-Égrève, le 1^{er} lundi de chaque mois et à Seyssins, le 3^{ème} lundi de chaque mois.

(1) Rendez-vous le lundi de 14h à 18h, le mardi et le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h. Possibilité également de prendre rendez-vous via le formulaire de contact : infoenergie38.org/contactez-nous

AUSCULTATION DU PONT DU FURON

À la demande du service en charge des ouvrages d'art de Grenoble-Alpes Métropole dans le cadre de son suivi patrimonial, des sondages géotechniques ont été effectués mi-octobre sur le pont de la RD 1532 en franchissement du Furon (à hauteur de l'école Vercors). En raison de l'emprise sur voirie de cette intervention, et de l'alternat de circulation mis en place par conséquence, ces travaux ont, comme tout un chacun a pu le constater, généré d'importantes perturbations sur cet axe routier très fréquenté.

« Lunar City » : enquête lunaire...

Patrick Sant-Anna, est désormais un écrivain bien connu des Sassenageois⁽¹⁾. Après « Les naufragés du destin » en 2011, « Funeste traque » en 2015, et « Les larmes de Mélusine » en 2019, il a sorti récemment son dernier opus : « Lunar City ».

Deux ans après la sortie de l'ouvrage « Les larmes de Mélusine », une intrigue policière qui mettait notamment en valeur le patrimoine sassenageois, Patrick Sant-Anna a en effet décidé, avec « Lunar City », de nous emmener bien loin de notre jolie ville, sur la lune !

Ce spécialiste du polar s'essaie cette fois à la science-fiction, un thème complexe qu'il a décidé d'explorer à fond. C'est ainsi que le lecteur se retrouve plongé dans une enquête haletante et palpitante qui se déroule en 2076 dans une ville futuriste édifiée dans les profondeurs de la lune... Si vous avez raté l'occasion d'échanger avec Patrick Sant-Anna sur le marché du Bourg le 3 octobre, sachez qu'une rencontre-dédicaces est prévue

samedi 13 novembre entre 10h et 12h à la médiathèque. Vous pouvez également vous procurer son roman au bureau de tabac de l'Ovalie, dans certains commerces locaux, ou encore sur le site d'Amazon.


(1) Lire, dans Sassenage en pages n° 208 - octobre 2015, l'article « Polar en terre grenobloise », page 17, et dans Sassenage en pages n° 246 - mars 2019, l'article « Mystère autour de Mélusine », page 14.



Samedi 13 novembre 2021 à 10h
à la médiathèque l'Ellipse de Sassenage

Rencontre-dédicace avec
Patrick
SANT-ANNA

À l'occasion de la parution de son dernier roman « Lunar City »



Patrick Sant-Anna, sassenageois d'adoption, est l'auteur de deux polars de terreur Funeste traque et Les Larmes de Mélusine. Dans ce troisième roman, il nous plonge dans un polar d'anticipation et nous invite à prendre nos quartiers sur la Lune en 2076, loin du tumulte de la Terre...

Pour vous faire dédicacer cet ouvrage, vous pouvez vous le procurer au Tabac-Presses de l'Ovalie de Sassenage ou en ligne sur Amazon.

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur
Plus sanitaire à partir de 12 ans

ELLIPSE médiathèque | 5 rue des Blondes - 38360 Sassenage
Infos : 04 76 85 95 55
<https://mediatheque.sassenage.fr>

Prêt(e) à chanter ?

L'émission de France 2 « N'oubliez pas les paroles », présentée par Nagui, cherche actuellement des candidats à Sassenage.

Pourquoi ne pas tenter votre chance comme Timéo, jeune et talentueux chanteur local qui avait brillé dans la version « Kids » de l'émission en 2019 ? Pour cela, rien de plus simple, passez le casting de chez vous ! À vous de jouer !

INFOS : 01 49 17 84 20 OU [HTTPS://INSCRIPTION.NOOPL.TV](https://inscription.noopl.tv).

N'oubliez pas les paroles!
CASTING

L'équipe casting recherche des candidats à **SASSENAGE**

01 49 17 84 20 ou scannez le QR code



Alors on danse... Avec Rigodons et Traditions!

Après avoir été mises en suspens par la pandémie, les activités de l'association Rigodons et Traditions reprennent enfin ! Une bonne nouvelle pour les amateurs de danses traditionnelles qui vont pouvoir s'initier ou s'exercer aux danses folk du Dauphiné, de France, et même d'Europe, à raison de deux fois par mois en moyenne, lors des ateliers d'initiation encadrés par des formateurs et accompagnés des musiciens de Rigodons et Traditions.

De plus, une fois par mois (le troisième vendredi), une soirée bal folk est organisée ; soirée au cours de laquelle vous passerez un moment agréable entre amateurs de danses folk.

Réservez donc vos soirées des mardis 9 et 30 novembre (20h15-22h30 à la maison des clubs) pour les ateliers découverte, et du vendredi 19 novembre pour le bal folk, toujours à la maison des clubs, à partir de 20h. Au programme : danse, convivialité et bonne humeur garanties !

INFOS : RIGODONS ET TRADITIONS, CHRISTIAN VIGNON, 06 70 71 88 55,
RIGODON@FREE.FR. ADHÉSION ANNUELLE : 8 € + PARTICIPATION AUX FRAIS 40 €
APRÈS SÉANCE DE DÉCOUVERTE POUR ACCÉDER À TOUTS LES ATELIERS
ET BALS ORGANISÉS PAR L'ASSOCIATION.



Grand retour du Salon des vigneron

Après avoir été mis en suspens à cause de la crise sanitaire, le Salon des vigneron fait son grand retour à Sassenage, pour sa 17^{ème} édition, du 12 au 14 novembre. Plus d'une quarantaine de vigneron de toutes les régions de France, et de spécialistes des produits régionaux vous attendent nombreux, heureux comme jamais de vous retrouver, de vous parler de leur passion, et de vous faire déguster leurs gourmandises. Organisé par le Club de découverte vins et terroirs, ce Salon promet aux épicuriens de faire le plein de bonnes bouteilles, voire de grands crus (250 appellations et 450 vins à déguster), et bien plus encore. Des promotions et une tombola gratuite seront organisées durant les trois jours.

Un évènement à ne pas rater pour se faire plaisir ou pour dénicher le cadeau idéal en prévision des fêtes de fin d'année, mais à consommer avec modération tout de même...



INFOS : 17^{ème} SALON DES VIGNERONS

ORGANISÉ PAR LE CLUB DE DÉCOUVERTE VINS ET TERROIRS, VENDREDI 12 NOVEMBRE DE 17H À 22H, SAMEDI 13 DE 10H À 20H ET DIMANCHE 14 DE 10H À 18H.

ENTRÉE : 3 € (GRATUIT POUR LES MINEUR(E)S ACCOMPAGNÉ(E)S),

MASQUE OBLIGATOIRE ET PASS SANITAIRE REQUIS.

CONTACT : CLUB DE DÉCOUVERTE VINS ET TERROIRS, CAVE LA SUZIENNE, 04 76 27 51 17, OU LASUZIENNE@FREE.FR

Le Pop Vocal Project fait son show !

Nous vous l'annonçons dans le précédent Sassenage en pages : l'association La Note Bleue 38 fait son grand retour ce mois-ci au Théâtre en Rond !

Après avoir été privés de scène durant une longue période — contexte sanitaire oblige —, et après deux annulations en 2020, les trente-cinq artistes de cette compagnie artistique sont enthousiastes à l'idée de vous présenter Pop Vocal Project, un spectacle musical explosif qui va vous faire vibrer, danser et chanter sur les meilleurs morceaux de la musique pop rock des années 70/80. Sous la direction artistique et vocale de Valérie Micheli, et musicale de Pascal Perrier,

les chanteurs accompagnés de quatre musiciens hors-pair bien connus de la scène grenobloise, donneront de la voix en reprenant les plus grands standards de Queen, Toto, Abba, Stevie Wonder, Elton John, Lionel Richie, Michael Jackson, Van Halen, Police, et bien plus encore.

À noter que ce show est organisé au profit du judo club sassenageois, lui aussi éprouvé par la crise sanitaire, à l'instar de nombreux acteurs du monde associatif.

Alors en ce 21 novembre, vous aurez l'occasion de joindre l'utile à l'agréable en passant un bon moment et en soutenant un club sportif local. Réservez donc rapidement

votre billet pour être sûr(e) de ne pas rater le Pop Vocal Project !



INFOS : « POP VOCAL PROJECT », DIMANCHE 21 NOVEMBRE À 16H AU THÉÂTRE EN ROND, TOUT PUBLIC. DURÉE : 2H AVEC ENTRACTE.

TARIFS : 20 € ; RÉDUIT : 18 € ; - DE 13 ANS : 10 €.

PASS SANITAIRE REQUIS.

BILLETTERIE : LANOTBLEUE38.COM,

06 17 60 18 65 OU

JUDO-SASSENAGE.WEBLY.COM, 06 87 04 53 29.

Petite Lucette de sortie le 10 novembre !

Mathieu Imbert, ce nom vous dit probablement quelque chose... C'est normal, ceux qui sont sassenageois depuis 2009 au moins se rappellent peut-être de cet élève de 5^{ème} au collège Fleming qui avait été sacré champion de France d'orthographe⁽¹⁾. Il avait d'ailleurs reçu la médaille de la Ville des mains du maire, Christian Coigné, à l'occasion d'une cérémonie organisée en son honneur. À l'époque, Mathieu pratiquait déjà la batterie. Une fois son bac en poche, il est parti étudier la musique à Chambéry, puis à Paris où il a obtenu plusieurs diplômes.

C'est aujourd'hui en tant que professionnel du spectacle et membre du groupe Petite Lucette, un quintet de la région grenobloise, que Mathieu Imbert revient dans l'actualité ! Batteur

percussionniste passionné de jazz et de musiques du monde, Mathieu et ses quatre acolytes férus de musique comme lui, proposent aujourd'hui des compositions festives pour faire danser toute la famille !

Leur premier album éponyme, enregistré en avril 2021, sort officiellement le 10 novembre. Si vous souhaitez en savoir plus sur Petite Lucette et commencer à vous ambiancer, rendez-vous sur la page Facebook du groupe :

[Facebook.com/BalPetiteLucette/](https://www.facebook.com/BalPetiteLucette/).

À découvrir vite et sans modération !

(1) Lire, dans Sassenage en pages n° 137 - avril 2009, l'article « Questions pour deux champions », page 3, et dans Sassenage en pages n° 138 - mai 2009, l'article « un parcours sans faute ! », page 17.



PARTAGER

GRAND CONCOURS DE DESSINS POUR LES 3 À 15 ANS

Imagine un beau dessin

« Dessine-moi un beau Noël »

Prends tes plus belles couleurs

Trois dessins seront choisis pour illustrer les cartes de vœux destinées aux personnes âgées sassenageoises avec leur colis de Noël ou pendant leur repas de fin d'année

Dépôt des dessins au CCAS au 1 avenue de Valence jusqu'au 30 novembre

ACS SASSENAGE

FACEBOOK.COM/ACSASSENAGE

HTTPS://ACSASSENAGE3E.WIXSITE.COM/WEBSITE-1

DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021

30^{ème} CORRIDA DE SASSENAGE

COURSE 11 KM

COURSE 5 KM

MARCHE 5 KM

3 ANIMATIONS ENFANTS

1€ par inscription reversé à l'Association des Aidants et Malades à Corps de Lévay

Les Amis du Château de Sassenage

Saison 2021

Dimanche 14 novembre à 15 h

Le Technicien

une comédie d'Eric Assous

Par la Compagnie Les Bleus de Sassenage

MISE EN SCÈNE PAR NICOLAS DIAMANTENIOS ET LAURENCE ROBIN

AU CHÂTEAU DE SASSENAGE

Entrée : 15 €

Réservation conseillée

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

Organisé par Les Amis du Château de Sassenage

Renseignements : 07 87 48 85 49 • contact@lesamisduchateaudesassenage.fr

www.lesamisduchateaudesassenage.fr

Château de Sassenage - Allée du Château - 38360 SASSENAGE

Mercredi 24 novembre

de 10h à 11h30 et de 15h à 16h30

Ateliers bande dessinée par la scénariste et illustratrice

Rebecca MORSE

Ateliers pratiques, présentation de ses BD et de différentes méthodes de travail, initiation aux codes de la BD, réalisation de dessins et de strips.

Pour les 7 - 15 ans

Atelier gratuite sur réservation

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

Pour valider pour un plus de 12 ans

ELLIPSE médiathèque

3 rue des Biondes - 38360 Sassenage

04 78 48 38 58

http://mediatheque.sassenage.fr

Théâtre en Rond

Les spectacles de novembre à ne pas manquer!

TRIO CLOWNESQUE DE UKULÉLÉS

LE GRAND ORCHESTRE DE POCHE

Cie Gorgomar



Samedi
6
novembre

20h30
Durée : 1h10
à partir de 7 ans
Tarif : 18 € / Réduit : 15 € / -12 ans : 12 €

HUMOUR

ÇA VA

Thomas Wiesel



Vendredi
19
novembre

20h30
Durée : 1h20
à partir de 14 ans
Tarif : 21 € / Réduit : 18 €



Prêt définitivement toxique...

Nous venons de recevoir le jugement de la Cour d'appel de Versailles concernant le contentieux opposant la Ville à la banque d'Etat Dexia, devenue la SFIL. Nous avons longuement et maintes fois parlé de ce prêt toxique, en toute transparence.

C'est aujourd'hui la fin d'une longue histoire — onze années — de procès du pot de terre contre le pot de fer. Une procédure longue, faite de revirements, d'espoirs mais aussi de désespoirs.

Après un premier jugement, puis une Cour d'appel qui reconnaît la défaillance de conseil du banquier, la Cour de cassation renvoie le jugement en Cour d'appel, laquelle finalement déboute la Ville. Même s'il est communément admis qu'on ne commente pas une décision de justice, il apparaît surprenant que la même Cour juge à l'opposé de son premier jugement... C'est encore une fois la démonstration de la force des banques. Nous sommes allés au bout de ce procès.

Nous avons eu le courage de le faire avec le soutien de nombre d'experts financiers, et d'associations. Notre volonté et notre motivation visaient à ce que les banquiers paient leurs tromperies, plutôt que les contribuables. Ils ont même convaincu les politiques de négocier avec les communes pour que l'Etat prenne en charge une partie des indemnités financières de renégociation des prêts.

Mais l'Etat, c'est le contribuable. C'est pourquoi nous n'avons pas souhaité suivre ce chemin. Nous étions, et nous sommes toujours, remontés contre ce type de banquiers puissants face auxquels nous ne pouvons que subir.

Heureusement il y a encore des banques sérieuses sur lesquelles nous pouvons compter, avec toutefois une vigilance rigoureuse. L'expérience veut que « chat échaudé craint l'eau froide ». Nous sommes désappointés et consternés, bien entendu, mais nous ne baissons pas les bras.

L'issue de cette affaire ne grèvera pas notre budget puisque nous avons provisionné les intérêts. Nous ne ferons donc pas appel aux contribuables sassenageois, ne recourant en effet à aucune hausse des impôts, conformément à l'engagement que nous avons pris. Nous poursuivons le désendettement de la commune que nous avons amorcé avec rigueur depuis de nombreuses années. Nous assumons cette défaite et nous tournons donc vers l'avenir, pour nous concentrer sur les projets.

Gardons courage. C'est ensemble que nous réussirons.

Christian COIGNÉ

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

La rénovation Thermique: un atout Économique et Écologique

Un des engagements de Sassenage, via la signature de la charte des communes en faveur du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM), est d'encourager la rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire communal.

Dans le contexte actuel où les hausses successives du prix du gaz et de l'électricité sont historiques, la rénovation thermique prend tout son sens. Elle permet de :

- Diminuer sa facture d'énergie de 25% à 60% suivant les projets ;
- Améliorer son confort en hiver comme en été ;
- Réduire les émissions de CO₂ et améliorer la qualité de l'air car le logement contribue pour 25% à notre empreinte carbone.

Les aides financières (de l'État, de la Métropole, du Département, etc.) pour la rénovation énergétique de l'habitat sont actuellement très intéressantes et cumulables. Le dispositif MUR MUR 2 de la Métropole accompagne les particuliers dans leur projet. Via l'ALEC, l'Agence locale de l'énergie et du climat, sont proposés diagnostic énergétique et calculs des aides.

Nous demandons que soit mis en place à Sassenage, comme cela existe déjà dans d'autres communes, une permanence mensuelle gratuite afin que les Sassenageois.es soient pleinement informés.es du dispositif et des possibilités de financement proposés.

Dans l'attente, vous pouvez contacter un conseiller ALEC au 04-76-00-19-09 ou sur alec-grenoble.org

www.sunirpoursassenage.fr
www.facebook.com/sunirpoursassenage
contact@sunirpoursassenage.fr

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Les Sassenageois ont du cœur

Dans cette rubrique, nous exprimons nos ambitions, expliquons nos actions et décisions, évoquons nos projets et priorités. Il nous tient à cœur de la consacrer ce mois-ci à la lutte contre le cancer du sein, première cause de mortalité par cancer chez les femmes.

Octobre rose a permis de s'informer et se mobiliser. La Ville, le CCAS et les associations ont contribué activement à ce grand élan solidaire, et il était important pour nous de saluer ici toutes les initiatives, en commençant par l'événement impulsé par le Tennis Club de Sassenage, avec de très nombreux partenaires, pour soutenir la recherche. Leurs animations sportives et autour du bien-être, et l'action artistique de sensibilisation via le projet Vénus ont ainsi permis d'aborder le rapport au corps de la femme et à la maladie de façon sensible.

Idem pour la zumba géante organisée par le CCAS, et son ambiance festive, ou pour l'atelier couture « De fil en aiguilles » porté par l'Espace Familles pour confectionner des coussins cœur et collecter des rubans roses (59 000 rubans pour Curie).

La mobilisation sassenageoise a aussi permis de mettre en lumière la Ligue contre le Cancer, qui œuvre au quotidien pour collecter des dons au profit de la recherche médicale et scientifique, et pour informer le plus grand nombre. Cette édition 2021 d'Octobre rose à Sassenage exprimait enfin un soutien sincère à celles et ceux qui combattent cette maladie.

Continuons à les épauler et restons mobilisés.

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourgard, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonzalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.



VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox**
BY DECAYEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21



Click & collect !

Commandez
En ligne

et *Bim*

On
s'occupe
du reste !

NOUVEAU
SERVICE



Rendez-vous sur
www.bio.coop


Et venez récupérer vos courses
à la **Biocoop Fontaine**

**Service disponible
à partir du 25 novembre !**

6 boulevard Paul Langevin, 38600 Fontaine

04 76 53 90 42

Dimanche 7 novembre de 8h à 16h
rue François Gerin, Sassenage



*Fête du Bourg
et des couleurs
d'automne*

Exposition d'artistes et d'artisans
amateurs ou professionnels

Animations diverses, stands de producteurs
et petite restauration sur place

Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur

Infos : centre associatif Saint-Exupéry 04 76 26 50 99 ou www.sassenage.fr